

SMITOM NORD SEINE ET MARNE

Syndicat (Intercommunal) Mixte de
Traitement des Ordures Ménagères du
Nord Seine et Marne
Chemin de la Croix Gillet
77122 MONTHYON
Tél : 01 60 44 46 02
Contact : Mme Michelle BRUN

INSTALLATION

- Un centre de valorisation énergétique – 135 000 t/an
- Un centre de tri des collectes sélectives – 40 000 t/an
- Une plateforme de stockage du verre – 10 000 t/an;
- Une plateforme de tri sommaire des encombrants – 12 000 t/an;
- Une plateforme de broyage et criblage des déchets verts – 35 000 t/an

MISSIONS CONFIEES

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la passation de la prochaine délégation de service public des unités de gestion des déchets du SMITOM du Nord Seine et Marne

MONTANT DE LA MISSION

- 188 k€

MONTANT DES TRAVAUX

- 18,9 M€

PARTENAIRES

- Parme Avocats
- FCL



CARACTERISTIQUES DU PROJET

Depuis 1993, le SMITOM, Syndicat (intercommunal) Mixte du Traitement des Ordures Ménagères du Nord Seine-et-Marne, a la charge du traitement, de l'élimination, du transfert et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés produits et collectés par ses collectivités adhérentes sur le territoire du nord de la Seine et Marne (77).

Il traite et valorise les déchets de près de 319 000 habitants répartis sur 167 communes, elles-mêmes regroupées en 7 intercommunalités

Afin de définir et de mettre en place un contrat d'exploitation répondant aux attentes d'optimisations techniques et financières, le SMITOM souhaite être accompagné par un assistant à maître d'ouvrage possédant les compétences techniques, économiques et juridiques dans le domaine des politiques publiques de traitement des déchets.

NOS MISSIONS

- Audit technique, juridique et financier de fin de délégation
- Définition stratégique : scénarii d'évolution des installations, chiffrage des travaux, comptes d'exploitation prévisionnels, choix du mode de gestion
- Assistance pour les procédures de mise en concurrence

Focus :

SAGE ENGINEERING et ses partenaires ont accompagné le SMITOM Nord Seine-et-Marne pour sa première concession sous le nouveau régime (2016).

Les travaux sur l'UVE permettent d'augmenter les performances énergétiques avec notamment la création d'un réseau de chaleur alimentant des serres maraîchères. Les travaux portent également sur les performances environnementales de l'UVE, la modernisation de la plateforme de tri sommaire des encombrants et la plateforme de compostage des déchets verts mais également sur la création d'un écopôle.